

## **MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉMENT**

À l'ouverture de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Clément, ce mardi 12 août 2014 à 20h au lieu ordinaire des séances, le Centre des loisirs, sous la présidence du maire Eric Blanchard sont présents les conseillers(ère) suivants :

Madame Christiane Veilleux

Messieurs Jérôme Caron, Francis April, Denis Roy, Luc Veilleux

Absente : Christine Ouellet, conseillère

Line Caron, dg/sec-très. est aussi présente.

Le quorum étant constaté, le maire souhaite la bienvenue et déclare ouverte la séance.

### **2014-110 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Francis April et il est résolu d'adopter l'ordre du jour et il demeure ouvert à toute modification.

**ADOPTÉ**

### **2014-111 PROCES-VERBAL**

**ATTENDU QU'**une copie a été remise à chaque membre du conseil avant la séance;

**ATTENDU QUE** le procès-verbal reflète les délibérations du conseil;

**À cet effet**, il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le mardi 08 juillet 2014 et ce tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

### **SUIVI**

À la suite du départ de Marie-Soleil Gagné, l'étudiant embauché pour effectuer le travail dans le cadre du projet Carrière été est Jonathan Caron.

### **2014-112 APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Jérôme Caron et il est résolu unanimement d'autoriser le maire et la dg/ sec-très. à payer les comptes totalisant 64 374.05 \$

**ADOPTÉ**

Je, Line Caron, certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour payer les charges ci-haut mentionnées.

Fait suite la lecture de la correspondance.

### **DON AGENDA**

2014-113 Il est proposé par le conseiller Jérôme Caron et résolu de verser un montant de 50\$ comme contribution à la réalisation des agendas scolaires pour les élèves de Saint-Clément des secondaires I & II de l'École Intégrée Ste-Marie.

**ADOPTÉ**

### **AGA SADC**

Messieurs Jérôme Caron et Eric Blanchard sont mandatés pour représenter la municipalité de Saint-Clément à l'assemblée générale annuelle de la Société d'aide au développement des collectivités des Basques. L'assemblée aura lieu le mardi 26 août 2014 à 7 h 30 au Restaurant le Gondolier de Trois-Pistoles.

### **2014-114 COLLOQUE ADMQ**

**ATTENDU QUE** le colloque de l'Association des directeurs municipaux du Québec, Zone Bas-Saint-Laurent Ouest aura lieu à Saint-Épiphanie;

**À CET EFFET**, il est proposé par le conseiller Luc Veilleux et unanimement résolu d'autoriser la directrice à assister au colloque le jeudi 11 septembre 2014 à Saint-Épiphanie. Le coût de l'inscription (60\$) et les frais de déplacements sont à la charge de la municipalité. **ADOPTÉ**

**2014-115 RÉSOLUTION BUDGET DISCRÉTIONNAIRE**

**ATTENDU QUE** la municipalité dépose annuellement une demande au député pour l'amélioration du réseau routier;

**ATTENDU QUE** la municipalité détermine le projet d'amélioration pour prioriser les travaux;

**À CET EFFET**, Il est proposé par le conseiller Denis Roy et il est résolu que la municipalité de Saint-Clément demande l'amélioration de la chaussée sur une portion du rang Ste-Anne .

**ADOPTÉ**

**2014-116 RENOUELEMENT DU CONTRAT MTQ**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Clément a reçu une demande de renouvellement de contrat d'entretien d'hiver avec le Ministère des Transports du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil désire discuter des conditions et de la pondération au contrat avec les représentants du ministère;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jérôme Caron et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Clément demande une rencontre avec le Ministère des transports du Québec.

**ADOPTÉ**

**FIN DU PROJET (Centre des loisirs)**

Le conseil a rencontré messieurs Daniel Dumont et Laurian April respectivement architecte et entrepreneur général dans le projet de la mise aux normes du Centre des loisirs. Les parties conviennent de se positionner sur l'écart des sommes reçues 5 755\$ lors de la séance du 9 septembre 2014.

**2014-117 CONGRÈS FQM**

**ATTENDU QUE** la Fédération Québécoise des municipalités tiendra son congrès annuel à Québec du 25 au 27 septembre 2014;

**À CET EFFET**, Il est proposé par le conseiller Denis Roy et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément autorise la participation du maire au congrès de la FQM. Le coût de l'inscription est de 650\$, les frais d'hébergements, de repas et déplacements sont à la charge de la municipalité.

**ADOPTÉ**

**2014-118 BUDGET OMH RÉVISÉ**

**ATTENDU QUE** le conseil a pris connaissance du rapport d'approbation de la Société d'habitation du Québec concernant le budget 2014;

**ATTENDU QUE** le budget de l'OMH de Saint-Clément a été modifié pour l'amélioration du bâtiment au montant de 40 500;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CHRISTIANE VEILLEUX**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la municipalité de Saint-Clément approuve le budget révisé de l'Office municipal d'Habitation de Saint-Clément pour l'année 2014 au montant de 7 412\$ représentant 10% du déficit d'exploitation de l'année au lieu de 3 912\$ adopté à l'automne dernier.

**ADOPTÉ**

**2014-119 SERVICE INCENDIE**

**CONSIDÉRANT QUE** le service incendie n'a que deux opérateurs formés pour l'autopompe;

**CONSIDÉRANT QUE** la totalité du budget de formation en incendie est engagée pour l'année;

**À CET EFFET**, il est proposé par le conseiller Luc Veilleux et adopté à l'unanimité d'autoriser l'inscription de deux pompiers à la formation de 30 h à Rivière-du-Loup dès l'automne. Le coût est de 600\$/personne, plus les frais d'allocation, déplacements.

**QUE** la dépense soit payée à même le budget global de la municipalité.

**ADOPTÉ**

**2014-120 CODIFICATION EN INCENDIE**

**CONSIDÉRANT QUE** la caserne 22 est appelé en entraide automatiquement avec le service incendie de Saint-Clément lorsqu'il y a des alarmes de risques 3 et 4 et ce selon le schéma de couverture de risque;

**CONSIDÉRANT QUE** pour les autres niveaux de risques, l'entraide automatique n'est pas obligatoire;

**POUR CES RAISONS**, il est proposé par le conseiller Jérôme Caron et résolu de laisser à la discrétion du Service incendie de Saint-Clément le besoin de retenir les services d'autre brigade.

**ADOPTÉ**

**ENTENTE EN INCENDIE**

Une première rencontre aura lieu le 15 septembre 2014 à 19h30 à Saint-Clément pour l'élaboration d'une entente entre les quatre municipalités participantes soient : Saint-Eloi, Saint-Paul-de-la Croix, Saint-Jean-de-Dieu.

**2014-121 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT TARIFICATION**

Le conseiller Denis Roy donne avis de motion qu'à une séance subséquente un règlement sera déposé pour établir la tarification pour le service incendie ainsi que ses équipements.

**ADOPTÉ**

**2014-122 CONTRIBUTION FESTIVAL**

**ATTENDU QU'**il devient nécessaire de faire l'achat d'équipements pour la cuisine du Centre des loisirs;

Il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et résolu de verser la somme de 500\$ au comité du Festival du bœuf pour faire l'acquisition d'équipements au Centre des loisirs (cuisine). (Le comité du festival et des loisirs vont investir le même montant.)

**ADOPTÉ**

**2014-123 DÉLÉGATION**

Il est proposé par le conseiller Jérôme Caron et résolu que madame Line Caron, dg/sec-très. Soit responsable des archives de la municipalité de Saint-Clément par délégation du maire.

**ADOPTÉ**

**CHEMIN DE SAINT-RÉMI**

Un rencontre aura lieu le 13 octobre prochain à Sainte-Rita pour discuter du chemin de St-Rémi avec l'ensemble des intervenants de la MRC des Basques et les organisateurs de l'événement.

**2014-124 ENSEIGNES SAINT-CLÉMENT**

**CONSIDÉRANT QU'**un changement a été demandé dans la conception proposée des enseignes de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission reçue des Enseignes RDL peut varier à la hausse;

**À CET EFFET**, il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et résolu que la municipalité de Saint-Clément accepte la soumission des Enseignes RDL pour la réalisation des enseignes à 750\$ l'unité jusqu'à un maximum de 1 000\$.

ADOPTÉ

**RAPPORT DES COMITÉS**

Une réunion du comité de la 3<sup>e</sup> voie concernant les matières organiques a eu lieu à Trois-Pistoles le 8 août dernier. L'appel d'offres pour l'achat de bacs va être lancé pour des bacs de 120 litres avec un petit contenant de cuisine. Le début de la collecte aura lieu au printemps 2015. La prochaine rencontre portera sur les coûts, la sensibilisation et le type de bac pour les commerces.

Une période de questions est allouée.

Une demande a été formulée pour la réparation d'un ponceau dans le petit 8<sup>e</sup> rang (terrain à Aubin St-Pierre)

Prochaine table de travail : Lundi 25 août à 19h30

**2014-125 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et résolu de lever la séance à 20h 45.

**ADOPTÉ**

-----

Eric Blanchard, maire

-----

Line Caron, dg/sec-très.